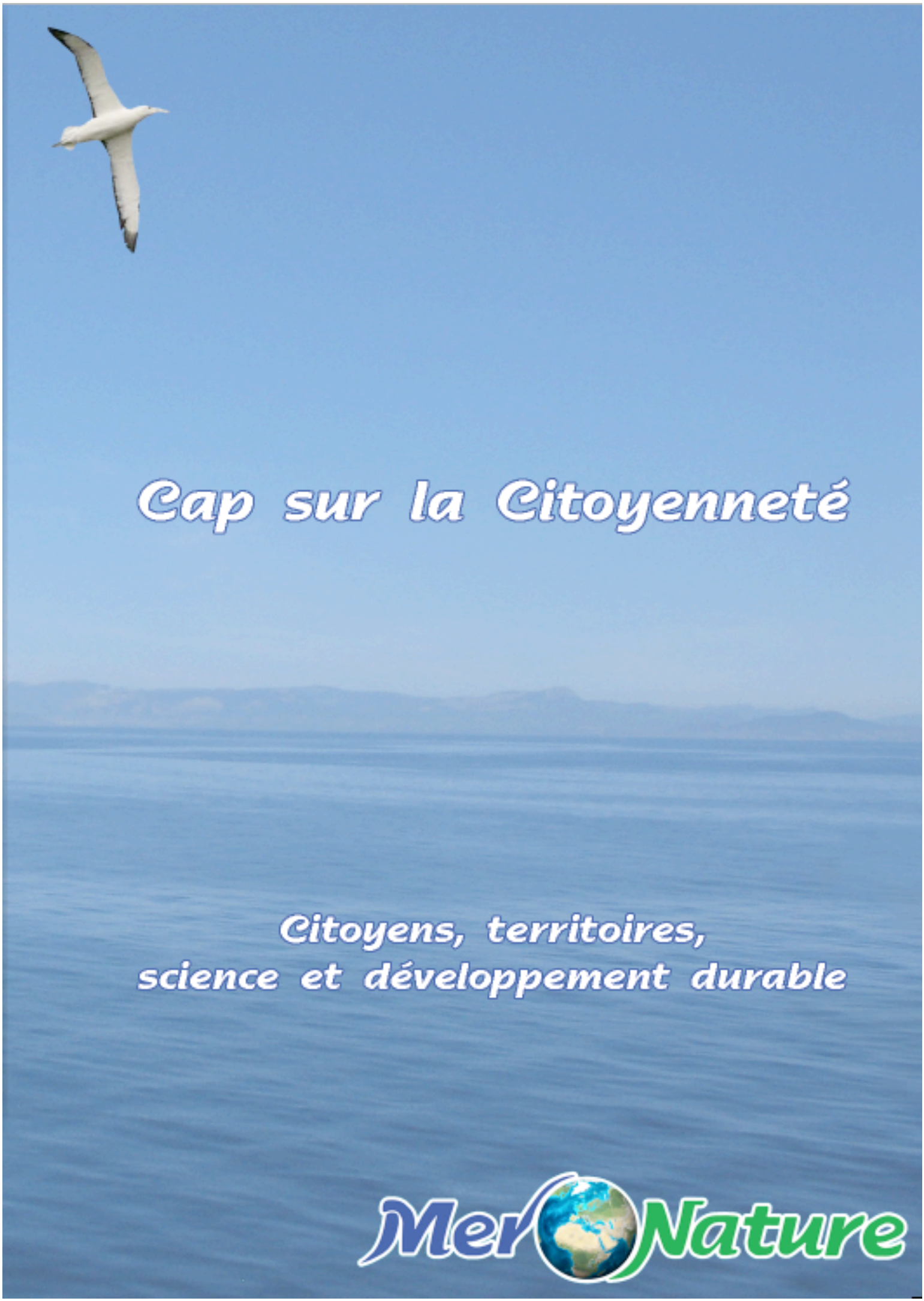

Cap sur la Citoyenneté

Citoyens, territoires, science et développement durable

Mer Nature

Inspection académique Var
académie Nice

iufm Célestin Freinet Académie de Nice

Mer Nature

« Cap sur la Citoyenneté »

Citoyens, territoires, science et développement durable

Agréés par l'Académie, nous travaillons en cohérence avec les programmes « Enseignement moral et civique » et « EDD »

CIT•YEN

Territoires	Droits	Ressources
Diversités	Institutions	Technologies
Liens	Devoirs	Alternatives

Utilisation : les documents suivants sont destinés aux formateurs, accompagnateurs, enseignants, nouveaux élus ou réservistes-citoyens. L'objectif est de leur offrir une vision d'ensemble des enjeux sans cliver, sectoriser, isoler les domaines, les disciplines et les points de vue, mais en les mettant en relation. Ces documents comportent des dessins, schémas ou photos qui peuvent éventuellement, tels quels ou adaptés, être utilisés et/ou diffusés aux bénéficiaires dans le cadre d'une formation.

Pourquoi des scientifiques ? D'abord parce que beaucoup de citoyens et de "jeunes élus" ignorent même les notions les plus basiques des connaissances actuelles, et, entre autres, qu'il a existé avant eux des mondes très différents où tous les droits et progrès dont ils bénéficient, n'existaient pas. Ensuite parce que beaucoup ne distinguent pas bien les connaissances scientifiquement vérifiables, des représentations mentales véhiculées par le lobbying, la publicité, la culture populaire ou les réseaux sociaux, et cela les handicape pour appréhender les enjeux. Et enfin parce que les notions de droits et devoirs équilibrés, de cité et de citoyenneté, de valeurs humanistes sont liées à celle de territoire (on est citoyens dans un cadre territorial) et à la **démarche scientifique**, qui a aussi produit toute la technologie, la médecine et la sociologie modernes.

Elle seule légitime les valeurs humanistes, dont le nom signifie qu'elles placent l'être humain et ses besoins, au centre des préoccupations sociales, politiques et économiques. Elle seule leur confère une valeur universelle, c'est à dire répondant aux besoins de tous les humains quelles que soient leurs origines, croyances et statuts. Sans **science**, les valeurs humanistes n'auraient pas plus de légitimité morale que le loi du plus fort, que l'esclavage, le servage ou la sujétion, et ne seraient pas universelles. En bonne logique et bonne foi, c'est-à-dire en **cohérence**, si l'on rejette ces valeurs modernes au nom de telle ou telle idée, croyance ou tradition ancestrale, alors il faut aussi rejeter tous les autres fruits de la démarche scientifique moderne : médecine, technologies, éducation, confort, droits.

Toile de fond :

- Il s'agit ici d'envisager la **citoyenneté** en relation avec la **science**, avec les enjeux **internationaux** actuels, et avec la vie du genre humain dans un **environnement** en transformation de plus en plus rapide : quelles que soient nos opinions, croyances, origines et positions sociales, l'avenir de notre espèce, des générations futures, dépend de notre capacité à comprendre comment ces trois domaines sont **liés**.
- Nous utilisons parfois des **schémas** ; tout schéma est clarificateur, mais s'il est mal interprété, peut aussi être réducteur ; toutefois, mieux vaut un schéma, même simplificateur, que la confusion, le flou des définitions, l'amalgame et l'ignorance.
- L'**objectif** de ces **outils** de communication est de permettre aux participants de se faire par **eux-mêmes** des opinions éclairées, pour pouvoir s'assumer comme citoyens, futurs citoyens ou élus dans leur espace-temps, dans une démarche dont ils soient acteurs et non récepteurs passifs, et en prenant conscience de leur environnement naturel, territorial, économique, social, culturel et politique, afin de mieux maîtriser leur présent et leur avenir, là où ils vivent, et de pouvoir faire des **choix** en toute connaissance de cause.
- Nous les interrogeons sur leurs propres représentations, selon un rituel de prise de parole dans le respect mutuel, chaque parole représentant un "morceau du puzzle" (il y en a plusieurs) et nous apportons des informations sur l'histoire de ces notions, sur les différentes étapes de l'évolution de l'humanité et des sociétés, sur la diversité naturelle et culturelle, sur les quatre identités de chacune et de chacun (physique, biologique, culturelle et personnelle) et sur les territoires emboîtés où s'exercent nos droits et nos devoirs.

Sommaire :

1) – Politesse, citoyen, étymologies : d'où viennent ces mots ?

2) – Histoire de la citoyenneté : les droits et devoirs au fil du temps.

3) – Être Humain, être Citoyen : de l'instinct à la culture, de la culture à la loi, de la loi au citoyen.

4) – Identités, diversités : d'où venons-nous, qui sommes-nous, où pouvons-nous aller ?

5) – Sphères emboîtées : chaque chose à sa place.

6) – Territoires emboîtés : où et à quelle échelle s'exercent nos droits et nos devoirs ?

7) – La séparation des pouvoirs : Qui fait quoi dans la société et dans chaque territoire ?

8) – La laïcité, pilier des libertés et des égalités : c'est elle qui assure à tous la liberté de conscience.

9) – Liberté, égalité, fraternité : concrètement, cela veut dire quoi ?

10) – Libres et égaux : naturel, pas naturel ? que nous montre la nature ? que disent les humains ?

11) – Riches et pauvres : pourquoi, comment, jusqu'où ?

12) – Idéologies et régimes : sans parti-pris, histoire des tentatives des humains pour s'organiser.

13) – Migrations, cultures, langues, mélanges, séparations : comment vivre ensemble ?

14) – Immigré, étranger : est-ce la même chose ? Droit du sol et droit du sang.

15) – Des comités d'éthique, pourquoi faire ? Le dénominateur commun de la morale publique.

16) – Répondre aux questions "difficiles" : sérénité, pondération, honnêteté et rigueur.

17) – Citoyenneté, développement durable et objectifs du millénaire : quel avenir pour quel monde ?

18) – Des démarches adaptées : quel avenir pour chaque futur citoyen ?

---

1) – Politesse, citoyen : d'où viennent ces mots ? *Polis*, c'est la cité grecque antique. *Civitas*, la cité romaine antique. Être de la cité, à l'époque, c'était être un homme libre, jouir de certains droits, avoir son mot à dire concernant les affaires publiques, remplir ses devoirs (payer des taxes et combattre en cas de guerre). On était alors *polítès* ou *civis*. Mais tous les habitants ne l'étaient pas : les femmes ne l'étaient pas, les *métèques* (étrangers) ne l'étaient pas, les esclaves ne l'étaient pas. Les mots politique, politesse et police viennent de *Polis*, les mots cité, civil, citadelle, citoyen viennent de *Civitas*.

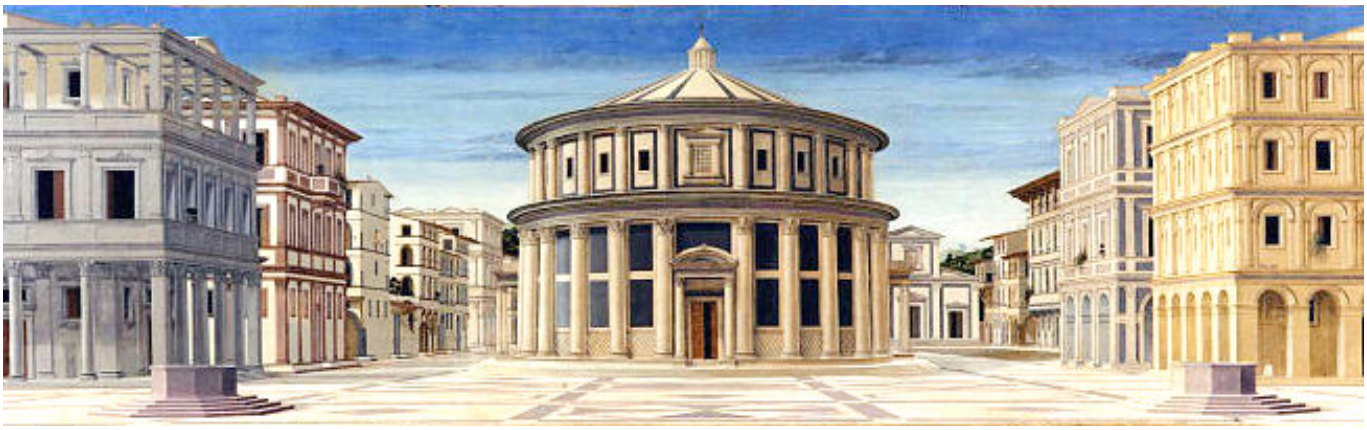

"La cité idéale", panneau d'Urbino, 1485

2) – Histoire de la citoyenneté.

La cité antique, de la "*génocratie*" (pouvoir des clans) à la démocratie restreinte. Républiques marchandes du Moyen-âge. Communautés paysannes d'Europe orientale (*énoríes, mir…*). "*Républiques corsaires*" d'outre-mer. "*Marronnage*" des esclaves. Rebellions, révolutions, terreurs, restaurations, libérations, réformes : pourquoi, pour qui ? Qui était Victor Schœlcher ? Intolérances, discriminations, racismes, ségrégations, eugénisme (à Sparte déjà), exterminations, rédemptions, manipulations, "vivre-ensemble" ou s'y refuser : pourquoi ?

3) – Être Humain, être Citoyen : de l'instinct à la culture, de la culture à la loi, de la loi au citoyen.

Nous tenons compte du fait que toute personne, mais aussi l'Humanité entière dans son évolution, passe par quatre étapes d'appréhension du monde qui se construisent "les unes sur les autres successivement" :

- **a**)- étape **sensorielle** : *que ressentons-nous ? quels sont nos besoins immédiats ? que nous dictent nos hormones ? qu'est-ce qui est comestible ou non ?* – liens : puériculture, sciences de l'éducation, pédiatrie ;

- **b**)- étape **magique** : *qu'est-ce qui est moi et pas moi ? qu'est-ce qui est proche ou lointain ? qu'est-ce qui est vivant ou non-vivant ? propre ou sale ? sympa ou dangereux ? ennuyeux ou merveilleux ?* – à cette étape le réel et l'imaginaire, les choses, les êtres et les esprits se mélangent, elle correspond pour la personne à ses cinq à sept premières années, et pour l'Humanité aux sociétés de chasseurs, cueilleurs et premiers agriculteurs, sociétés animistes et chamanistes ; - liens : sciences de la terre et de la vie, de la préhistoire et de l'histoire ;

- **c**)- étape **généalogique** : *à quelles communautés de croyances et d'obédiences appartenons-nous, quelles sont nos fidélités ?* - à cette étape la pensée se structure, pour la personne, autour d'une famille, d'un clan, d'une bande, d'une communauté culturelle avec ses repères linguistiques, rituels, culinaires, musicaux et autres : c'est l'adolescence ; pour l'Humanité, la pensée se structure autour d'un état collectif et d'une religion d'état ; - liens : histoire, géographie, littérature, philosophie et éducation artistique ;

- **d**)- étape **rationnelle** : *d'où venons-nous, qui sommes-nous, où allons-nous ? comment fonctionne le monde ? comment fonctionnons-nous nous-mêmes, chacun et ensemble ?* - à cette étape la pensée devient de plus en plus rationnelle et se structure autour de l'ensemble des réalités que nous percevons de l'environnement et de la vie ; c'est l'âge adulte, celui où se met en place la vision d'ensemble et qui, avec une "masse critique" de connaissance, permet l'émancipation à la fois individuelle, sociale, intellectuelle et pratique. Cette étape adulte passe elle-même par deux phases : la première, d'*optimisme*, de désir de croissance et d'expansion, de conquêtes mais aussi de violences, correspond à la jeunesse des personnes ainsi qu'aux XVIII-XX-èmes siècles de notre histoire ; la seconde, de *réalisme*, de découverte des limites, se soucie de préserver les acquis et aussi d'inquiétudes, correspond à l'âge mûr des personnes ainsi qu'au XXI-ème siècle de notre histoire. Liens avec l'ensemble des arts, sciences et technologies.

Ces quatre étapes ne s'annulent pas successivement mais se superposent, les premières restant présentes en nous, soit dans l'inconscient d'où elles peuvent parfois ressurgir, soit dans notre mémoire. La découverte de ces quatre étapes (qui résument les travaux d'anthropologues, sociologues et pédagogues tels Claude Lévy-Strauss, Jean Piaget ou Henri Wallon) permet d'appréhender sous de nouveaux angles l'histoire du genre humain (genre *Homo*, avec les espèces *erectus*, *neanderthalensis* et *sapiens*) et de ses trois grandes « révolutions techniques », chacune d'elles bouleversant profondément les modes de vie antérieurs et la maîtrise de notre espèce sur ses territoires et ses environnements :

- La « **révolution du feu** » intervenue (selon les hypothèses) il y a 800 000 à 400 000 ans, qui a donné au genre humain le moyen de modifier les milieux naturels (au profit du sien : la savane et la prairie), d'être un prédateur beaucoup plus efficace et de s'alimenter de nutriments cuits ;

- La « **révolution agricole** » intervenue (selon les aires géographiques) il y a 8 000 à 2 000 ans avant notre ère, marquée par la sédentarisation, l'agriculture, l'écriture (marquant la limite entre "préhistoire" et "histoire"), l'apparition des **cités** et des **états**, et des prémisses de la **citoyenneté** (réf. de Clisthène, Athènes il y a 2600 ans) ;

- La « **révolution scientifique et industrielle** », intervenue depuis deux siècles environ, et qui a donné au genre humain accès à l'énergie électrique et aux énergies fossiles et fissiles.

Le partage des espaces et des ressources a lui aussi évolué en conséquence :

- La « **révolution du feu** » a permis à l'humanité nomade, faite de groupes de chasseurs et cueilleurs, de se répandre sur la Terre entière, anéantissant tous les grands animaux tel le Mammouth (sauf en Afrique où ceux-ci, vivant avec l'Homme depuis des millions d'années, ont eu le temps d'apprendre à s'en méfier) ;

- La « **révolution agricole** » a inauguré un partage territorial par parcelles séparées, du jardin vivrier à l'empire, avec la différenciation de castes de guerriers pour les défendre ou les étendre, et de prêtres pour régler les rythmes de la vie en commun et étayer de rites la cohésion sociale ;

- La « **révolution scientifique et industrielle** » a renforcé ce partage, mais surtout elle a permis à l'humanité de multiplier ses effectifs de 700 % en deux siècles, en augmentant très fortement la productivité agricole, le prélèvement des ressources et l'exploitation des milieux, bien au-delà du seuil de renouvellement et de reconstitution de la planète, donc « **à crédit** » par rapport aux générations à venir.

C'est seulement grâce à l'étape **rationnelle**, avec la généralisation de l'« âge adulte » ou « âge de raison » correspondant à la « **révolution scientifique** », que le statut de la personne a pu évoluer vers celui de citoyen aux droits et devoirs à-peu-près équilibrés :

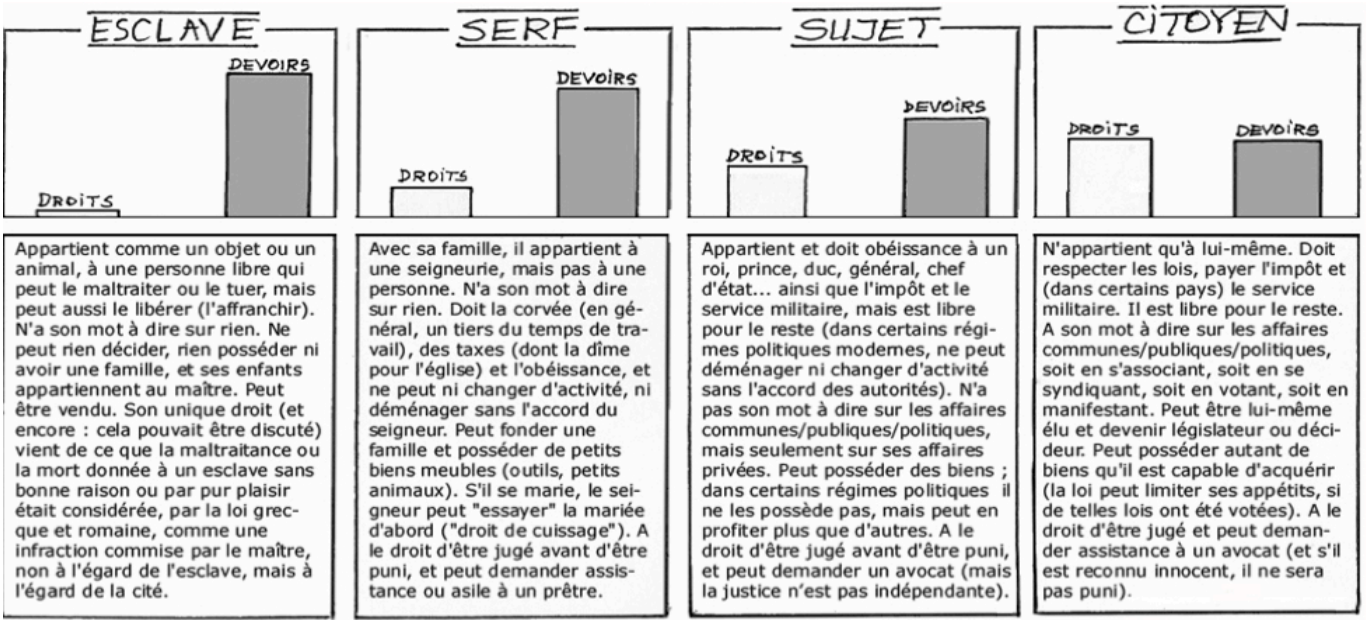

4) – Identités, diversités : d'où venons-nous, qui sommes-nous, où pouvons-nous aller ?

Il est très important de relier les phénomènes naturels scientifiquement constatés (expérimentalement vérifiables et observables par tous) aux questions d'identité, de diversité, de tolérance et d'« amour » (puisque c'est l'attirance, et l'appariement qui en résulte, qui produisent la diversité). Seuls peuvent être absolument identiques des individus se reproduisant par division (clonage naturel, scissiparité). Tout individu de n'importe quelle espèce se reproduisant par appariement est **unique et différent** de tous les autres, même de son espèce (c'est à dire avec lesquels il est fécond). Même les vrais jumeaux ne sont pas absolument identiques.

Par conséquence, seuls des êtres unicellulaires (des "microbes") se reproduisant par division, peuvent être "purs", tous les autres sont forcément mélangés. Et sans suffisamment de mélanges, toute lignée dégénère et finit par s'éteindre.

Ainsi, toute personne a non pas une, mais quatre identités qui constituent ses « racines » :

- **a**)– Identité **physique** : *de quels atomes, molécules, minéraux, oligo-éléments sommes-nous faits ?* – liens vers les sciences de l'univers, physiques et chimiques (âge :15 milliards d'années) ;
- **b**)– Identité **biologique** : *quelle est notre place parmi les êtres vivants ?* – ADN (âge 3,5 milliards), cellules à noyau ou "eucaryotes" (âge 2,1 milliards), organismes pluricellulaires (âge 1,2 milliards), animaux (âge 650 millions), bilatériens (âge 600 millions), vertébrés (âge 500 millions), à mâchoires ou "gnathostomes" (âge 450 millions), à 4 membres ou "tétrapodes" (âge 400 millions), mammifères (âge 250 millions), primates (âge 50 millions), singes (âge 35 millions), singes sans queue ou "anthropoïdes" (âge 15 millions), hominoïdes (âge 7 millions), sapiens (260.000 ans) ;
- **c**)– Identité **culturelle** : *à quels réseaux humains appartenons-nous, quelles sont nos solidarités ?* – familiale (nom, parentèle), générationnelle (âge), linguistique (langue usuelle), idéologique (appartenances religieuses, philosophiques, politiques), professionnelle (métiers et compétences de la famille), musicale (préférences), culinaire (idem), sexuelle (idem)... Certains aspects culturels ont des milliers d'années (par exemple les religions) ; d'autres sont très récents (par exemple le disco ou le hamburger) ;
- **d**)– Identité **personnelle** : *qui sommes-nous, chacun, en tant que personne ?* – émotionnelle (attirances, phobies, passions, complexes...), rationnelle (connaissances, mémoire, logique...), comportementale (introverti, extraverti, courageux, craintif, coopératif, agressif, diplomate, brutal, franc, hypocrite, rebelle, obéissant...), ergonomique (assidu, endurant, persévérant, dilettante, paresseux), éthique (prédateur, altruiste), préférentielle (créatif ou exécutif, artiste, bricoleur, scientifique, commerçant, communicant...).

Ces quatre identités constituent les racines de chaque personne et comme **on ne peut s'enraciner** (s'intégrer) **nulle part si on n'a pas de racines**, il est important que la personne connaisse ses racines. Or dans ce domaine l'ignorance (et par conséquent les difficultés d'intégration) est étonnante.

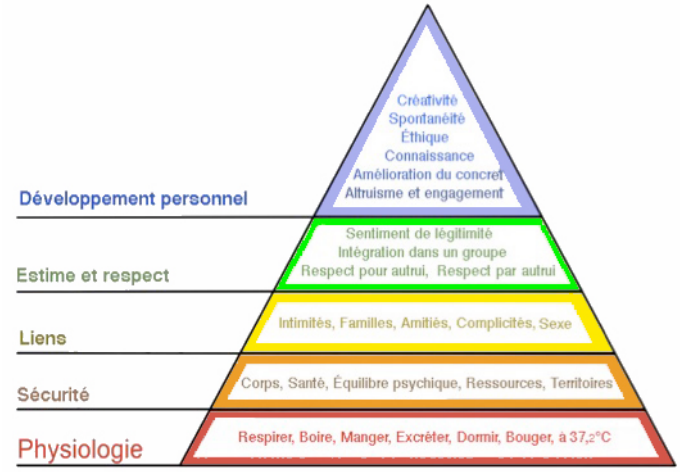

Ces quatre niveaux d'identité correspondent à la "**pyramide des besoins humains**" qui, elle-même, légitime les valeurs humanistes modernes et les rend universels et transculturels. Ces besoins sont égaux entre les femmes et les hommes, et c'est cela qui légitime, dans les cadre des valeurs humanistes modernes, l'égalité des droits et de devoirs entre les **femmes** et les **hommes**.

Pour pouvoir exprimer et satisfaire les **besoins de l'être humain** du sommet (sphère relationnelle, sociale et **culturelle**), il faut que ceux de la base aient été satisfaits, à commencer par ceux du corps physique (sphère environnementale, physiologique et **naturelle**)…

5) – Sphères emboîtées : chaque chose à sa place.

Ce schéma des **sphères** d'activité et de sens, où l'on retrouve entre autres les notions de territoires, d'institutions et d'identités, permettent d'expliciter la **laïcité**, qui n'est ni l'athéisme ni la persécution des religions (comme le disent ceux des croyants qui voudraient imposer leur foi à toute la société).

C'est l'**indépendance** des croyances, à leur place dans les sphères privée et intime, vis-à-vis des sphères politique ou publique… et réciproquement. Une condition indispensable à la **liberté de conscience pour tous**.

Les **sciences** sociales permettent d'analyser ces relations et de proposer des solutions aux problèmes sociaux, tout comme les sciences médicales permettent d'analyser le fonctionnement de l'organisme et de proposer des traitements.

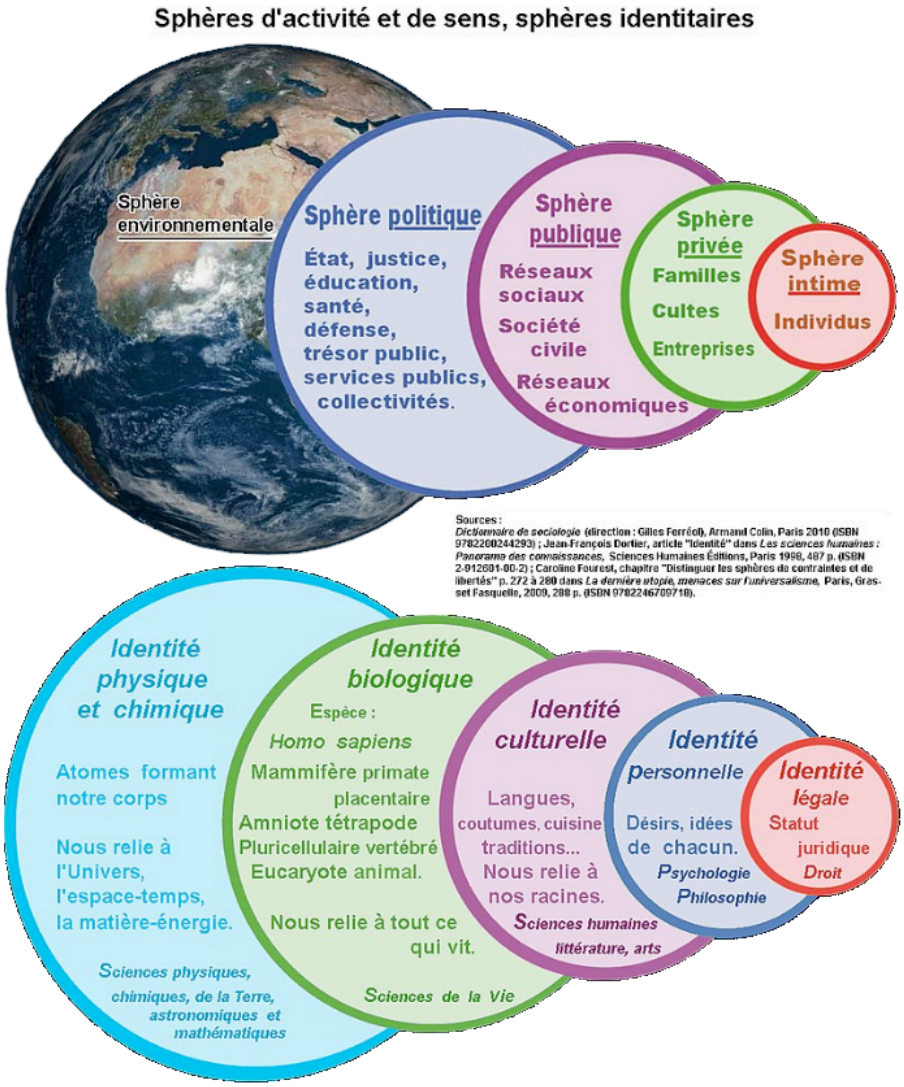

C'est pourquoi **il n'y a pas**, **en réalité**, **de différence entre** « **sciences dures** » et « **sciences molles** », et **ces dernières n'existent pas** : quel que soit le domaine d'étude (astronomique, numérique, physique, chimique, géologique, biologique, social, économique, culturel ou psychologique), **on est dans la démarche scientifique ou bien on ne l'est pas**. Si on l'est, tout est sourcé, démontrable et vérifiable ; sinon, on est dans une démarche de fiction et on n'a pas de compte à rendre au réel, même si on s'en inspire.

6) – Territoires emboîtés : où et à quelle échelle s'exercent nos droits et nos devoirs ?

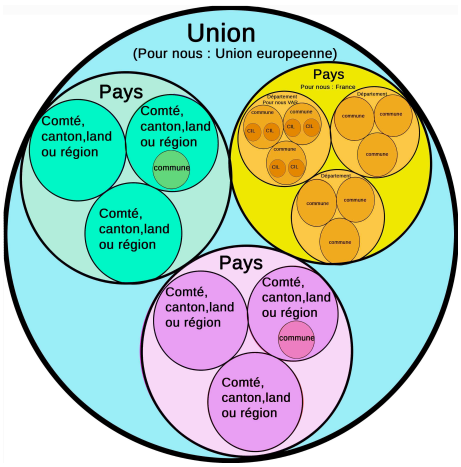

Le **territoire** est le cadre dans lequel vivent les **populations** qui, si elles s'expriment et participent à sa **gestion**, se comportent en **citoyens** : le territoire produit l'**alimentation**, fournit l'**eau**, absorbe les **déchets**, permet la production d'**énergie**.

Le **territoire**, c'est aussi l'**environnement** dans lequel l'on vit (transformé par l'Homme comme la "campagne", ou très artificiel comme la ville) ; tout territoire présente de la **biodiversité**, et de la **diversité humaine**. La gestion d'un territoire s'accomplit par **échelons**, du plus grand (la planète, notre Terre) au plus petit (notre village, notre cité, notre quartier, nos maisons ou appartements) :

• La **planète Terre** relève de l'**O.N.U.** : Organisation des Nations Unies, dirigée par une Assemblée générale (pouvoir législatif) et un Secrétariat général (pouvoir exécutif) ; le secrétaire général est ***Ban Ki-Moon***, un diplomate coréen ; le siège de l'O.N.U. est à New-York ; les troupes de l'O.N.U. sont les "casques bleus" ; la surface habitable de la Terre est de 51 millions de km^2 (cent fois la France, mais moins de 10 % de la surface de la planète ; le reste ? mers, océans, déserts, glaces…) ; 8 milliards d'humains y vivent ;

• Une dizaine d'**Unions continentales de nations** existent sur Terre (certains pays appartiennent à deux ou même trois unions à la fois) : 2 dans les Amériques, 4 en Asie et Océanie, 1 en Afrique, 1 à cheval sur l'Afrique et l'Asie, 1 à cheval sur l'Europe et l'Asie (la C.E.I., ex-URSS) et 1 en Europe : la nôtre, l'**Union Européenne**, qui regroupe 27 **nations-états** (appelés habituellement **pays**) dont la France ; l'U.E. est dirigée par un Conseil exécutif, à Bruxelles, dont le secrétaire actuel est un banquier belge, ***Jean-Claude Juncker***; il y a aussi un président de l'U.E. sans grand pouvoir, qui change régulièrement : c'est le chef de gouvernement de l'un des 27 pays-membres, chacun son tour ; le Parlement européen, à Strasbourg, est l'instance législative ; l'U.E. a 4,4 millions de km^2 et 502,4 millions d'habitants : c'est la première puissance économique mondiale ;

• La **France** comprend 13 **régions** et 101 **départements** dont 94 en France continentale, 2 en Corse et 7 outre-mer (Antilles, Guyane et Océan Indien) ; son président actuel est ***Emmanuel Macron*** ; la capitale est à Paris où siègent le gouvernement (exécutif) et le parlement (Assemblée Nationale et Sénat : législatif) ; la France a 544 000 km^2 (675 417 km^2 avec l'outre-mer) et 65 millions d'habitants ;

• La **région Provence-Alpes-Côte-d'Azur** comprend 6 **départements** dont 3 en bord de mer ; son président est ***Renaud Muselier***, la capitale est à Marseille où siègent la Présidence régionale (exécutif) et le Conseil régional (législatif) ; la superficie est de 31.400 km^2 (plus que la Belgique) pour 5 millions d'habitants (moitié moins qu'en Belgique) ; les **lycées** en dépendent ;

• Le **département du Var** comprend 153 **communes** dont 27 touchent la mer ; la capitale est à Toulon où se trouvent la Préfecture (exécutive) et le Conseil général (législatif) dont le président est ***Marc Giraud*** ; la superficie est de 6000 km^2 pour 1 million d'habitants ; les **collèges** en dépendent ;

• La **communauté d'agglomération** est, pour nous, celle appelée **TPM** formée de 12 communes dont 2 ne touchent pas la mer ; la capitale est à Toulon et le président est ***Hubert Falco***, maire de Toulon ; soit 366 km^2 pour 500.000 habitants ;

• Chaque **commune** dispose d'une mairie où siègent le Maire (exécutif) et le Conseil municipal (législatif) : les communes comportent des quartiers ou des cantons dont les habitants peuvent se regrouper en Comités d'intérêt local (C.I.L.) ; leur superficies vont de quelques hectares à des dizaines de km^2 ; les **écoles primaires**, ACM et maternelles en dépendent.

Ces échelons territoriaux politiques ne sont pas les seuls à gérer nos territoires : les gestionnaires peuvent être beaucoup plus nombreux et pour les coordonner il faut des **Plans d'occupation des sols** (POS) et pour les décisions importantes, des Enquêtes d'utilité publique, des appels d'offre, des votes des élus.

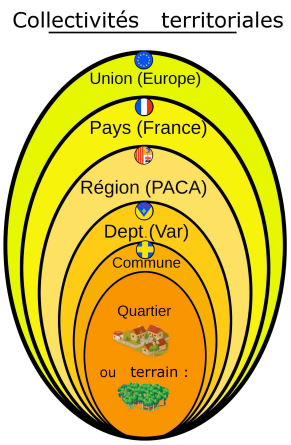

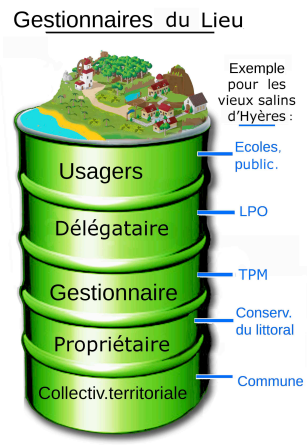

Tout cela coûte de l'**argent**, tout comme l'**éducation**, la **santé** et les **services publics** : voilà pourquoi on paye des taxes et des impôts.

Ceux qui veulent en payer moins doivent s'attendre à bénéficier de moins de services : c'est logique.

Le **territoire**, c'est un « capital avenir » qu'il s'agit d'épargner si l'on veut que cet avenir se prolonge.

On a appelé cela en 1982 le « **développement durable** » et c'est l'un des piliers de la citoyenneté.

7) – La séparation des pouvoirs : Qui fait quoi dans la société et dans chaque territoire ?

On compte **6 pouvoirs** dont **3 de l'État** et leur **séparation**, instituée par la **Constitution**, garantit les libertés du citoyen et une répartition aussi équitable que possible des droits et des devoirs.

Ces six pouvoirs sont :

- **a)**– le pouvoir **social** : *citoyens, comités d'intérêt local, associations, petites et moyennes entreprises, syndicats…*

- **b)**– le pouvoir **économique** : *grandes entreprises, banques et média au sein desquels elles sont actionnaires…*

- **c)**– le pouvoir de la **presse** *(quand elle est indépendante des autres pouvoirs)…*

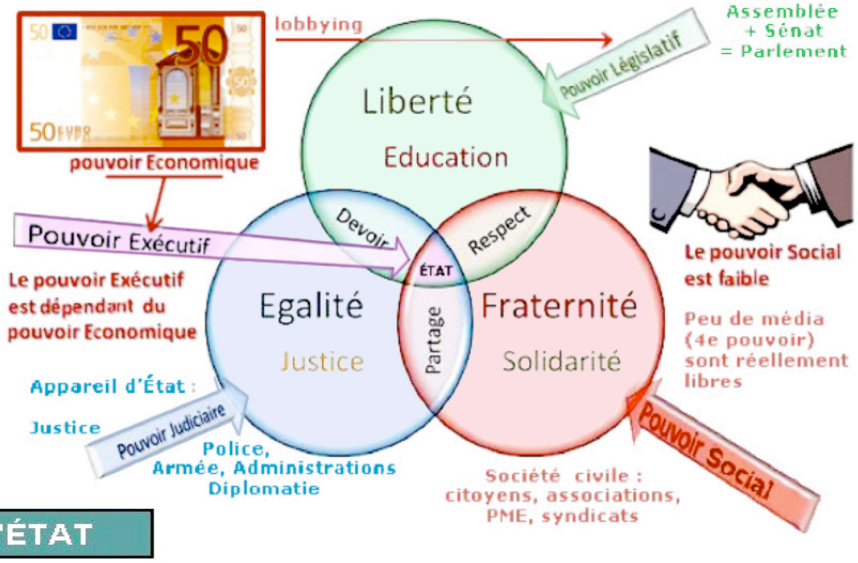

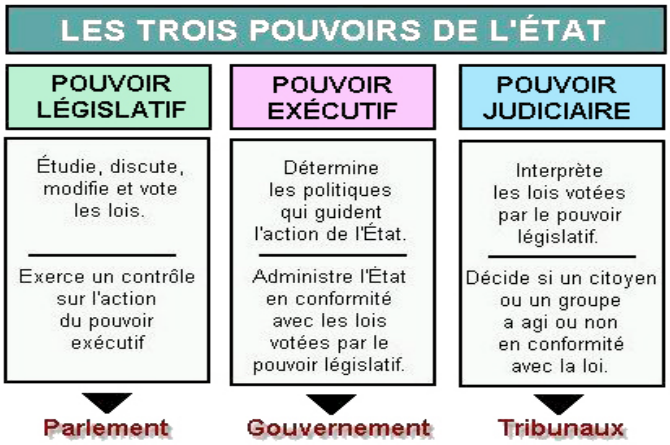

- **d)**– le pouvoir **législatif** de l'État : *parlements, conseils territoriaux (régionaux, départementaux, municipaux) chargés de voter les lois, décrets et règlements…*

- **e)**– le pouvoir **exécutif** de l'État : *état, présidents de régions, de départements ou d'agglos, maires, chargés de faire des choix et de faire appliquer les décisions…*

- **f)**– le pouvoir **judiciaire** de l'État : *tribunaux et autres institutions juridiques chargées d'appliquer la loi.*

Chacun de ces pouvoirs dispose d'institutions, d'administrations et d'organisations qui lui sont propres.

8) – La laïcité, pilier des libertés et des égalités : c'est elle qui assure à tous la liberté de conscience.

Pour expliciter la **laïcité**, qui sépare les croyances des sphères privée et intime, et les savoirs des sphères publiques, nous utilisons des dessins permettant aux publics de bien faire la part des choses entre :

* la démarche **culturelle** (ci-dessous : 3 étapes) libre d'imagination, de création, de croyance et de diversité, qui n'a pas de comptes à rendre à la réalité, et qui produit des œuvres aux succès divers mais impérissables, œuvres, émotions et croyances dont on ne peut démontrer ni la fausseté, ni la véracité ;

* la démarche **scientifique** (page suivante : 7 étapes) qui suit de strictes règles de recherche et de démonstration, et qui produit des savoirs et des technologies vérifiables à tout instant, mais modifiables par toute nouvelle découverte ou invention.

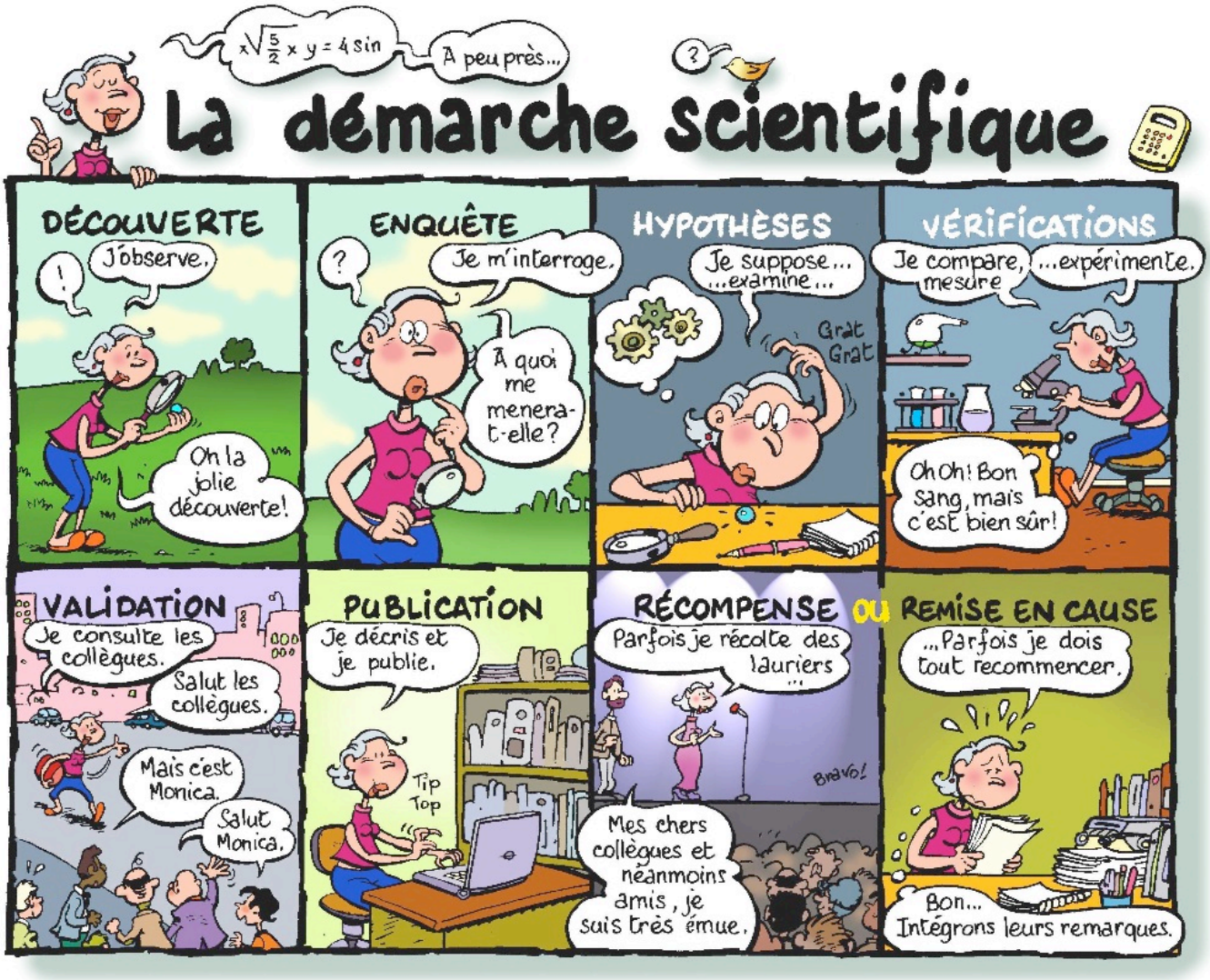

9) – Liberté, égalité, fraternité : concrètement, cela veut dire quoi ?

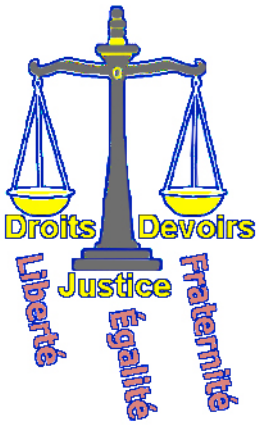

Nous faisons réfléchir les publics sur la notion d'idéal vers lequel on chemine, et qui dans le réel se traduit par des améliorations ponctuelles, encore imparfaites, mais tout de même préférables aux situations antérieures. La **liberté**, ce sont les droits, dont celui de voir satisfaits ses besoins élémentaires ; l'**égalité**, ce sont les mêmes droits et devoirs pour tous ; la **fraternité** c'est le devoir de solidarité qui se traduit entre autres par les taxes et impôts.

10) – Libres et égaux : naturel, pas naturel ? que nous montre la nature ? que disent les humains ?

Le lien entre sciences et citoyenneté est ici particulièrement utile car de nombreuses idées fausses circulent dans les sphères publique et privée concernant ce qui est « naturel » ou « contre-nature ».

En réalité, les **éthologues** (spécialistes du comportement) attestent que dans la **nature**, les formes d'organisation sociale, de partage des tâches, de nutrition, d'appariement, de familles ou d'éducation des jeunes sont extrêmement variées, et **toutes** celles que les **cultures** humaines ont pu inventer ou expérimenter, existent dans la nature et pourraient donc être qualifiées de « naturelles ». De fait, nul ne peut se prévaloir de la nature pour affirmer ses préférences comme "plus naturelles" que celles du voisin. Ces préférences sont **culturelles** et si chaque citoyen a le droit de revendiquer librement sa culture, il appartient au législateur de trouver comment les faire cohabiter dans la tolérance mutuelle.

11) – Riches et pauvres : La *liberté* permet à celles et ceux qui aiment disposer de beaucoup d'argent, de pouvoir s'en procurer plus que d'autres. La loi l'autorise. L'*égalité*, en revanche, ne leur accorde pas plus de droits qu'aux pauvres (cela n'a pas toujours été le cas). La loi est, en droit du moins, la même pour tous. Et la *fraternité* leur demande de ne pas tout garder pour eux, mais d'en mettre dans le "pot commun" (le Trésor public) pour les compatriotes ayant des difficultés (qu'ils subiront aussi s'ils font de mauvaises affaires, s'ils tombent malades ou s'ils atteignent de grands âges). La loi l'impose.

Ces inégalités ne sont ni « naturelles », ni « contre-nature » et il existe parmi les humains, comme dans la nature, des sociétés plus ou moins égalitaires ou inégalitaires. Aucune loi dans l'histoire n'a pu établir une totale égalité, mais les lois sont là pour empêcher que les inégalités ne se creusent jusqu'à provoquer des violences ou des guerres. La plupart du temps, elles y parviennent.

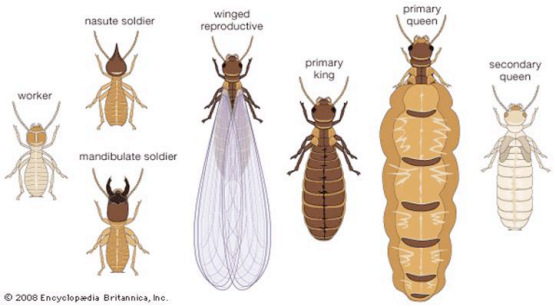

« *Tous pour un, un pour tous* » : l'égalité règne dans ce banc de harengs →

← Chez les termites en revanche, les classes, inégales, sont cloisonnées.

12) – Idéologies et régimes : il ne nous appartient pas de prendre parti pour telle ou telle croyance ou idéologie, mais nous pouvons inviter les citoyens et futurs citoyens à réfléchir aux réussites, échecs et évolutions des tentatives des humains, pour s'organiser selon ces diverses idéologies qui, toutes, ont laissé des traces dans le monde actuel.

L'épineuse question des inégalités et de la corruption, c'est à dire des abus commis en profitant de la liberté, a parfois incité certains humains à vouloir revenir à des formes autoritaires de société et d'état.

Des idéologies se réclamant d'un « *ordre divin* », du « *droit des peuples à disposer d'un espace vital* » ou bien du « *droit du prolétariat à se libérer de l'exploitation* » ont offert à des dictateurs d'immenses pouvoirs dont ils ont abusé en causant la mort de millions de citoyens, sans pour autant réaliser le programme dont ils se voulaient être les « guides » →

Toutefois, il ne faut pas tout confondre, comme le font souvent de nombreux citoyens : idéologies et dictatures, organisations économiques et sociales, forme constitutionnelle et régime politique… Pour clarifier ces catégories, nous avons créé un tableau (page suivante).

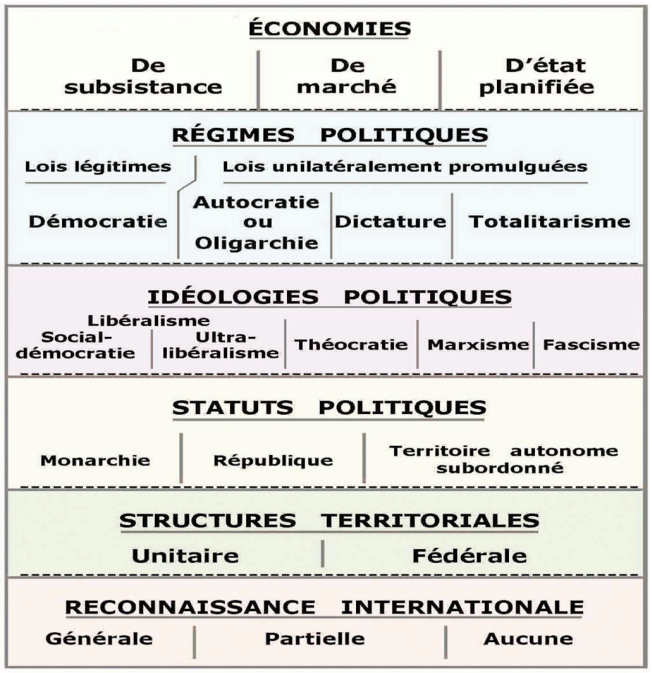

Le **modèle économique** est l'ensemble des lois et systèmes réglementant la production, la consommation et les échanges.

Le **régime politique** règle la proportion de chaque pouvoir : dans une démocratie idéale ils sont équilibrés ; dans un régime totalitaire l'exécutif domine tout, et pénètre jusque dans la sphère intime.

L'**idéologie** est celle qui inspire la Constitution, les lois, l'état, le système économique, l'ordre social.

Le **statut politique** désigne le chef de la nation : monarque (le chef du gouvernement est alors le 1-er ministre), président, ou bien gouverneur (pour un territoire subordonné à un autre état).

La **structure territoriale** règle le degré d'autonomie de ses subdivisions.

L'état contrôlant "de fait" un territoire n'est pas forcément **reconnu** "**de droit**" par les autres états.

Aujourd'hui ces statuts peuvent se "panacher" de diverses manières : ainsi, une monarchie n'est pas forcément autocratique (il y a en Europe 9 monarchies démocratiques) et une république, pas forcément démocratique (Biélorussie, Russie et Turquie sont des républiques, mais pas des démocraties).

La France actuelle vit en économie de marché, en démocratie (atténuée par le poids du monde économique sur l'exécutif et sur une séparation insuffisante des pouvoirs) ; elle a une idéologie libérale oscillant, selon les majorités parlementaires, de la social-démocratie au néo-libéralisme ; son statut constitutionnel est républicain, sa structure territoriale est unitaire (atténuée en Alsace-Moselle qui n'a pas de laïcité, ainsi qu'en Corse et outre-mer où l'autonomie locale est plus grande) et sa reconnaissance internationale est totale (les 194 états du monde reconnaissent la République française).

Certaines idéologies n'ont produit que des dictatures (cas des théocraties et du fascisme) ; d'autres ont produit (et justifié) tantôt des démocraties, tantôt des dictatures. Chacune comprend de nombreuses variantes (cas du marxisme, qui a inspiré aussi bien les « printemps » de Paris et de Prague en 1968 ou l'euro-socialisme occidental d'un côté, que les meurtriers de masse Staline, Mao ou Pol-Pot de l'autre). Certaines se sont inspirées de doctrines différentes ou même opposées (ainsi fascisme et nazisme s'inspirent à la fois du nationalisme raciste, et du socialisme).

13) – Migrations, cultures, langues, mélanges, séparations : comment vivre ensemble ?

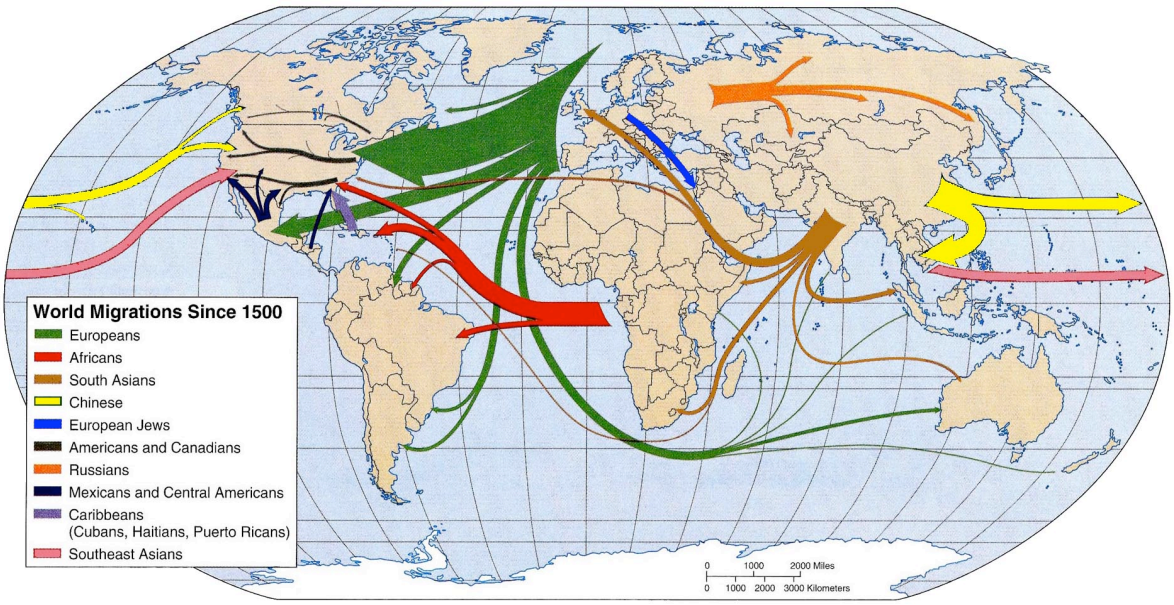

Quelles qu'en soient les causes, les humains ont toujours migré.

Bien souvent, ils n'étaient pas bienvenus à l'arrivée, mais avec le temps, ils s'intégraient dans leurs nouvelles patries…

Les migrations ne s'arrêteraient que si l'abondance, la paix et la justice, avec les **droits du citoyen** qui les assurent, régnaient partout sur Terre. C'est loin d'être le cas, même si depuis 30 ans des progrès ont été faits en Europe de l'Est, en Asie du Nord et de l'Est, et en Amérique latine (mais des reculs aussi sont enregistrés en Asie du Sud-Ouest, en Afrique et même en Amérique du Nord et en Europe).

Depuis toujours les migrations mélangent les cultures, les langues et les croyances. Mais c'est la **législation** de chaque pays et le degré de **tolérance** des diverses populations (déjà installées ou nouvellement arrivées) qui feront de cette cohabitation, soit par ce qu'on appelle le « droit du sol », un paisible « vivre-ensemble » (que les anglo-saxons appellent « melting-pot » mais que les brésiliens réussissent le mieux), soit, par ce qu'on appelle le « droit du sang », une ségrégation (séparation légale) génératrice d'injustices, de violences ou de guerres civiles (Chypre, Yougoslavie, Liban, Syrie…).

14) – Immigré, étranger : est-ce la même chose ? Pas nécessairement. Le « droit du sol » et le « droit du sang » règlent ainsi les statuts :

Le **droit du sang**, qui introduit des **différences de droit** entre les habitants d'un **territoire**, selon leurs origines ou croyances, **attise** les tensions, surtout en période de multiplication des humains et de leurs besoins, ou de diminution des ressources. Il existe cependant depuis l'Antiquité…

Le **droit du sol** n'est pas non plus une invention récente (il apparaît avec Clisthène à Athènes, il y a 2600 ans). Il pose le principe de l'**égalité des droits** de tous les **habitants** d'un **territoire**, qui y vivent, y travaillent et y paient des impôts… quelles que soient leurs différences physiques, d'origine ou culturelles : il vise ainsi à **diminuer** les tensions et à pérenniser la **paix** sociale en s'appuyant sur le principe d'**égalité**, mais va à l'encontre des **instincts** de défense d'un territoire, d'accaparement des ressources et d'élimination des différents, et c'est pourquoi il est moins facile à faire accepter que le droit du sang. Il a tout de même progressé… après les guerres mondiales et les massacres de masse commis au nom du droit du sang.

Droit du sol et **Droit du sang**

Droit du sol	Droit du sang
La nationalité et l'identité sont celles du TERRITOIRE auquel on appartient (où l'on vit, où l'on travaille, où l'on paye des impôts) et de la CITOYENNETÉ que l'on y a acquise. Tous ont les mêmes droits et devoirs, (quelles que soient les origines, les langues des parents, les croyances ou la couleur de la peau de chacun).	La nationalité et l'identité sont celles des ORIGINES (linguistiques, religieuses, culturelles, historiques et géographiques), qui séparent des COMMUNAUTÉS aux droits et aux devoirs différents. Les origines comptent plus que le lieu de vie et que la citoyenneté des personnes concernées.

Les immigrés sont-ils des étrangers ?
PAS FORCÉMENT :

	CITOYENS FRANÇAIS	ÉTRANGERS
NON-IMMIGRÉS	Personnes nées SUR le territoire « métropolitain » (continent + Corse) : ce sont les « français de souche »	et les étrangers nés en France.
IMMIGRÉS	Personnes nées HORS du territoire métropolitain (continent + Corse) : ce sont les « immigrés français »	et les « immigrés étrangers »

QUE DIT LA LOI ? Un enfant d'étrangers, né en France, a la nationalité de ses parents. Il n'est pas automatiquement français (attention aux bobards racistes).

Le droit français de la nationalité est un mélange de < Droit du Sang / Droit du Sol.

Langue française et nationalité française

Langue française	Nationalité française
C'est l'ensemble FRANCOPHONE : une partie des Français, une partie des Belges, Suisses, Canadiens... qui sont des francophones de langue maternelle. Mais il y a aussi des francophones 2e langue (d'état).	**C'est l'ensemble des CITOYENS FRANÇAIS : tous ne sont pas des francophones de langue maternelle; même si en France la francophonie progesse très fort depuis environ 200 ans.**

15) – Des comités d'éthique, pourquoi faire ? Le dénominateur commun de la morale publique.

Un « comité d'éthique » réunit des experts venus d'horizons différents (scientifiques, juristes, philosophes, religieux, représentants de la société civile) pour tenter, face à une technologie nouvelle (comme la fécondation *in vitro*), une revendication nouvelle (comme le « mariage pour tous ») ou une situation nouvelle (comme la montée des extrémismes, la radicalisation, les attentats), de définir une **position morale commune**, dans le but de guider la réflexion le législateur (le **pouvoir législatif**) et d'inspirer les lois futures devant réglementer l'usage des nouvelles technologies et la réponse de l'état aux revendications et aux situations. Cela dit, la peur l'emporte parfois sur le réflexion des experts, et les mesures prises aboutissent alors à **rogner les limites de la liberté**…

16) – Répondre aux questions "difficiles"… avec sérénité, précaution, honnêteté et rigueur.

Les enfants, les jeunes, les scolaires, les enseignants, les électeurs-contribuables, bref les citoyens et futurs citoyens, n'hésitent pas à interpeller leur interlocuteur venu en « personne-ressource » sur des questions fondamentales comme les inégalités, le travail ou son absence, la gestion du territoire, les services publics, l'environnement, la sexualité, la naissance, la vieillesse, la maladie, la mort, l'âme, la religion, la politique, le sens de l'existence… et souvent sur un mode émotionnel, parfois agressif en raison des frustrations subies.

Approche globale de la personne-ressource :

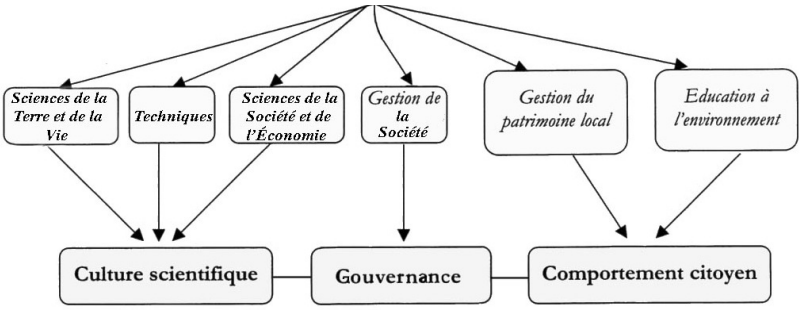

Nous exposons la méthode permettant de **répondre clairement et simplement** sans entrer dans l'échange affectif positif ou négatif, dans le respect mutuel, en s'**en tenant aux faits démontrables et vérifiables, rien qu'aux faits mais tous les faits**, sans contourner ni nier le monde des croyances mais en le laissant à sa place, qui n'est ni celle de la science décrivant des phénomènes concrets, ni celle de l'ingénierie forgeant des outils, ni celle de la loi posant des règles votées par les électeurs, mais celle de la culture, de la spiritualité, de la philosophie, de l'émerveillement, de l'art.

Science, technique et lois se situent dans le domaine de la **raison** et peuvent être démontrées ou infirmées mais ne produisent pas de morale ; foi, création et imagination se situent dans le domaine de l'**émotion** et peuvent produire des morales, mais on ne peut pas prouver scientifiquement ni leur vérité, ni leur fausseté : elles n'ont pas de comptes à rendre au réel. Ces deux domaines forment la civilisation et le patrimoine du genre humain, mais doivent rester **séparés** si l'on veut préserver tant les savoirs et les libertés d'un côté, que les traditions et les cultures de l'autre : les mélanger peut mener à la confusion.

Dans le domaine des sciences, cette séparation entre le démontrable et le merveilleux est celle des étapes de la **démarche d'investigation scientifique** et des équipes qui se vérifient les unes les autres. Dans le domaine du droit, cette séparation s'appelle la **laïcité**. C'est cette séparation qui assure la **liberté** de conscience, d'investigation, de recherche, sans laquelle il ne peut y avoir ni progrès scientifique, ni avancées technologiques, ni évolutions sociales.

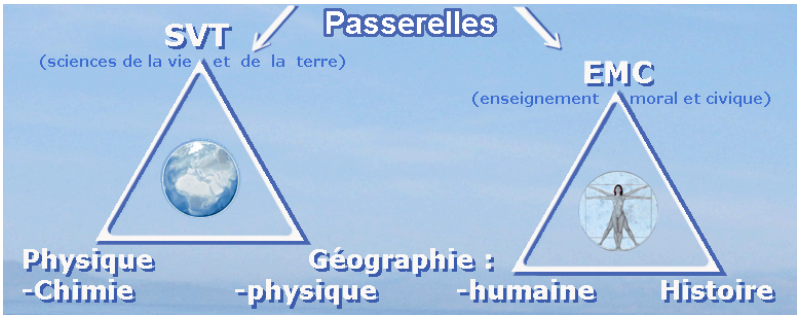

À titre d'exemples de questions "difficiles" on peut citer celle de la famille et du « mariage pour tous », de la « normalité » ou non de l'homosexualité, celle de la « création du monde » et du « premier homme », celle de la survie de l'âme après la mort, celle de l'injustice, de la prédation, de la violence. Répondre dans le respect tant de la réalité sur laquelle tout le monde ne peut qu'être d'accord, que des croyances des uns et des autres (que tous ont le droit d'avoir) c'est **s'en tenir aux faits démontrables et indéniables** :

* le mariage et le type de famille sont des faits culturels qui changent d'un peuple à l'autre et, dans la nature, d'une espèce à l'autre : l'être humain, et chaque société, peut donc choisir librement la forme ou les formes qu'il souhaite favoriser par la loi ;

* dans la nature, l'homosexualité existe dans beaucoup d'espèces car le premier rôle de la sexualité est de créer des liens et des alliances entre individus de la même espèce, la reproduction venant en second ;

* dans le cosmos et sur Terre, tout est constamment recyclé : chaque atome, chaque minéral, l'eau… et tout change en permanence : le climat, la vie, les espèces, les sociétés, les langues, les croyances, les préférences… il n'y donc ni création ni premier homme, mais la rencontre d'atomes qui forment des molécules, de molécules qui forment des composés, de composés pouvant former des êtres vivants, de cellules pouvant former des organismes, d'organismes pouvant former des sociétés, de parents pouvant donner naissance à des petits, en une permanente transformation que l'on nomme évolution. Naître, grandir, vieillir, mourir, c'est évoluer ;

* notre « âme » est l'ensemble des sentiments et des attachements que nous avons éprouvé et il en reste toujours quelque chose dans ceux qui nous ont connu ; nos atomes que nous avons emprunté à l'univers à travers tout ce que nous avons mangé et bu, y retourneront après notre mort, et serviront encore après nous à d'autres êtres vivants : nous venons des étoiles et tôt ou tard serons à nouveau des étoiles, mais chacune et chacun voit cela à sa manière et il y a de nombreuses et belles croyances à ce sujet ;
* dans la nature, il y a de la violence, de la prédation et donc l'injustice pour les victimes, mais, comme dans l'humanité et bien plus qu'on ne le croit, il existe aussi de l'entraide, de la coopération et de la solidarité, non seulement dans telle ou telle espèce, mais aussi entre espèces différentes : les exemples sont légion. La différence, c'est que les espèces prédatrices n'ont pas le choix : c'est leur instinct qui dicte leur comportement. Tandis que nous humains, nous avons le choix : la violence n'est pas une fatalité.

17) – Citoyenneté, développement durable et objectifs du millénaire :

quel avenir pour quel monde ?

Le mot « **durable** » signifie : pour les générations futures, pour l'avenir aussi. Les générations présentes ont la chance de bénéficier **de droits et de devoirs équilibrés**, de la *liberté* de s'exprimer, d'une justice pas trop dépendante du pouvoir : l'*égalité*, et de la solidarité nationale ou *fraternité* lorsqu'elles en ont besoin, bref de la **citoyenneté**. Mais elles n'ont cette chance que parce que les générations précédentes ont **lutté** pour cela, et parce que la **science** et la **technologie** ont permis, depuis environ deux siècles, une satisfaction des besoins humains plus efficace que jamais auparavant.

Cette satisfaction est devenue si facile pour un cinquième de l'Humanité, que celui-ci surconsomme et gaspille, tandis que quatre cinquièmes se multiplient plus vite que jamais : nous avons mis 249.500 ans à atteindre un demi-milliard de personnes, et moins de 500 ans à dépasser les 7 milliards. Or cela ne peut pas durer, car la planète n'est pas infinie et ses ressources non plus.

Pour que les générations futures, à l'avenir, puissent encore bénéficier de conditions de vie décentes (et toutes, pas seulement un cinquième des Humains), il faut passer à des modes de vie plus rationnels : c'est cette transition énergétique, agricole, hydrique, économique, environnementale, technologique, éthique, sociale et culturelle qui est appelée « **développement durable** » : **sans lui, la citoyenneté s'effondrera** !

▯ ▯▯▯▯ ▯▯▯▯▯ a pour but de faire connaître à l'ensemble des publics, privés ou professionnels, formateurs ou éducateurs, les "**Objectifs du millénaire**" pour un développement durable, définis en 2000 à l'O.N.U., et leurs applications pratiques à notre échelle : autant d'outils à utiliser avec leurs apprentis, pour leur faire prendre conscience de leur impact sur la planète au quotidien, et changer leurs pratiques.

Né en 1982 dans les pages du "*rapport Bruitland*" (un expert norvégien), le "développement durable" est un *oxymore* (comme "eau sèche" ou "merveilleux malheur"), car par définition, sur une planète aux dimensions et aux ressources non-extensibles, le développement ne peut pas être durable et sera nécessairement entrecoupé de phases de récession. C'est le mode de vie, de production, de consommation qui peut être durable, et c'est pourquoi les anglo-saxons utilisent de préférence l'expression "*sustainable way on life*", en français "**mode de vie soutenable**".

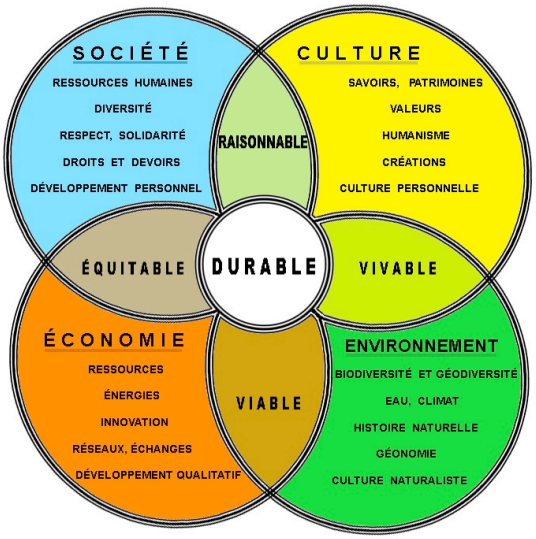

Les 4 sphères du "DD"→

C'est une idée fausse que le "D.D." ne concernerait que l'environnement, ne profiterait qu'à la nature, ou que ce serait un "moindre développement". Il s'agit de moyens très modernes et très concrets (techniques, scientifiques, économiques, financiers) et de politiques très pragmatiques. La préservation des ressources et le changement de nos pratiques n'ont pas pour but de permettre aux petits oiseaux de continuer à chanter dans les arbres, mais de préserver nos acquis et d'assurer l'avenir de l'espèce humaine. Le "D.D." concerne donc autant la **société** (éco-citoyenneté), l'**économie** (économie sociale et solidaire), et l'**environnement** (géonomie).

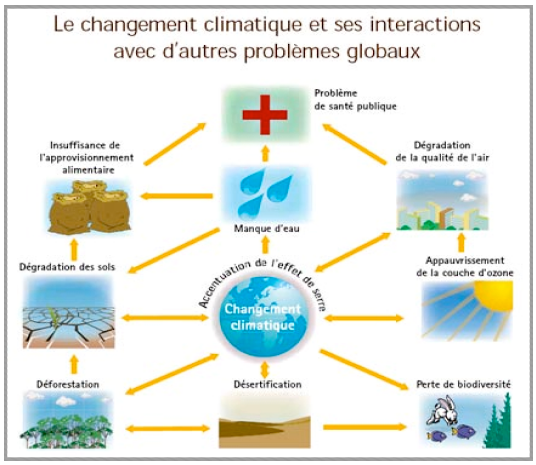

Des **outils pédagogiques** (diaporamas, exposition « *Quel avenir pour quel monde ?* », documents sur des milieux, des transformations, des méthodes, "agenda 21") permettent d'aborder, de façon basique ou plus élaborée, selon les désidérata des partenaires, des phénomènes concrets et les solutions possibles. Au niveau pratique d'un agent de surveillance par exemple, une "Fiche d'observation" permet de comprendre ce que l'on observe et de savoir à qui le signaler, en fonction du phénomène. Dans un service "Espaces verts", on peut évaluer l'impact de telle ou telle pratique et, pour les responsables, découvrir comment on peut l'expliquer aux riverains.

18) – Des démarches adaptées : quel avenir pour chaque futur citoyen ? Ces démarches amorcent des **questions** qui débouchent sur un **débat** au cours duquel des **solutions** se révèlent d'elles-mêmes par déduction logique. Ainsi les participants ne sont pas des réceptacles passifs mais des **acteurs** de leur propre prise de conscience, et ils pourront appliquer la même méthode à leur tour, avec leurs collègues, concitoyens ou, si ce sont des formateurs ou éducateurs, avec leurs publics.

Déroulement possible d'un module de formation :

a - En début de démarche :
Conceptions initiales
Observations (textes, schémas, dessins, photos…)
Présentation des outils pédagogiques
Questions des participants
Projets d'investigations

b- Au cours de la démarche :
Fiches d'observations
Investigations, notes, photos, relevés, enquêtes…
Formulation d'hypothèses ou prévisions
Recoupements via des documents (vérifications)
Compte rendu

c- En fin de démarche :
Tableau de résultats
Graphiques, affiches ou schémas explicatifs
Résumé de ce qui est à retenir

d- Au cours de l'évaluation finale :
Restitution de mémoire (schéma, définition…)
Schéma à légender ou à expliquer, etc.
Sens et utilité des acquis de la formation.

Déclinaison des activités :

Thème	déclinaisons possibles	exemples d'activités	exemples d'activités à l'international	avantages et difficultés
Citoyenneté	**Droits et devoirs** **Lois et constitutions** **La démocratie, les libertés** **Les échelons : CIL, commune, département, région, nation, union, ONU**	Former un conseil, élire des délégués…. Rédiger un règlement… Contacter des personnes représentatives ou élues, visiter une mairie, un conseil général ou régional… Découvrir les unions , les états, les régions, leurs spécificités et leurs symboles.	Déclinaison en Grèce et Roumanie selon les spécificités locales…. Le passage à la démocratie et l'intégration à l'Union Européenne … Échanges de jeunes, l'École d'été de la Mémoire	grande demande Documents accessibles Personnes réticentes à aborder les sujets d'éducation civique qu'elles jugent politiciens par nature, alors qu'il s'agit simplement de nos institutions Il faut souvent travailler avec des publics ignorants ou croyant à de fausses infos
Développement durable	**Milieux de vie** **Ressources, eau, énergie** **Nature et cultures** **La démarche du scientifique et de l'ingénieur**	Notre pays au fil des ères et des climats…. Découvrir l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, la pêche… Découvrir l'énergie, EDF-GDF, une station d'épuration, les énergies renouvelables Rencontrer chercheurs et ingénieurs	Déclinaison en fonction des thèmes choisis par les partenaires…. Action emblématique : la défense de la Mer Noire …	Thème d'avenir Nombreux partenariats possibles, notamment avec les Agences de l'Eau et l'ADEME Documents nombreux Éviter les polémiques.

Sur le plan de la **structure de la démarche**, [illegible] a travaillé avec Pascal CHATARD chargé des missions « Sciences expérimentales – Technologie » et « EDD » de l'Education Nationale :

La démarche d'investigation scientifique :

LES TÂCHES DU PARTICIPANT				Utilisation des outils pédagogiques	LE RÔLE DU FORMATEUR	LE RÔLE DE [illegible]
1	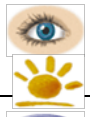	J'observe, je manipule.		Oui	A prévu une situation déclenchante en lien avec un problème scientifique.	Propose au formateur des dispositifs de qualité et des données scientifiques valides, permet l'accès à des sites, positionne la classe pour des observations et un questionnement riche de la part des élèves, fournit du matériel… Laisse les élèves formuler leurs idées, leurs questions et n'impose pas ses réponses.
2		Je m'étonne, je m'interroge.			Distribue la parole, structure le questionnement, fait préciser le vocabulaire.	
3		Je formule mes idées, je les confronte à celles des autres.		Oui	Fait préciser les idées, organise la confrontation des représentations initiales.	
4		A partir du problème scientifique identifié, j'élabore des « hypothèses » ou prévisions avec mes camarades.		Oui	Aide à la formulation du problème scientifique puis des hypothèses (proposition ou explication sans preuve) ou des prévisions (description ou prédiction de l'avenir).	Aide à la formulation du problème scientifique puis des hypothèses (proposition ou explication sans preuve) ou des prévisions (description ou prédiction de l'avenir).
5		J'imagine comment je peux vérifier mes hypothèses …	Par l'expérience Par l'observation Par l'enquête Par la recherche documentaire. Par la modélisation	Oui	Organise, après un temps de travail suffisant en autonomie, la confrontation des idées. aide à leur formulation, suggère des pistes adaptées aux élèves. Valide la (les) modalité(s) d'investigation retenue(s).	Participe aux échanges, aide à la formulation des idées, suggère des pistes adaptées aux élèves. Participe à la validation de la (des) modalité(s) d'investigation retenue(s).
6	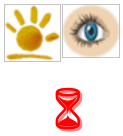	Je teste mes hypothèses à l'aide de la ou des modalité(s) retenue(s) (expérience, modélisation, observation, enquête, recherche documentaire).		Oui	Réunit les conditions matérielles pour permettre la mise en œuvre de la (des) modalité(s) d'investigation adaptées aux publics.	Fournit du matériel, et indique les modalités d'utilisation (sécurité, entretien, respect,…), suggère des pistes adaptées aux élèves. Répond aux questions des élèves dans le cadre d'une enquête.
7	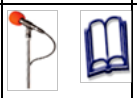	J'obtiens des résultats, je les transcris afin de les présenter.			Propose des outils (traitement de texte, tableur,…), aide à interpréter les résultats	Propose des outils (traitement de texte, tableur,…), aide à interpréter les résultats
8		Je vérifie la validité de chacune de mes hypothèses :	X L'hypothèse n'est pas validée : je retourne en 3.	Oui	Encourage et relance la démarche d'investigation.	Encourage et relance la démarche d'investigation.
			L'hypothèse est validée : je conclus, je retiens ce que j'ai appris et je communique	Oui	Aide au choix du support et à l'élaboration de la synthèse. propose une situation de réinvestissement.	Aide au choix du support et à l'élaboration de la synthèse. propose une situation de réinvestissement.

Citation (Ulysses Grant, 1872) : « *Ce qui m'intéresse le plus dans le fait de sauvegarder les beautés de la nature et les ressources de la terre, ce ne sont pas tant les paysages, les plantes et les animaux eux-mêmes, que, surtout, les qualités humaines que cela fait naître en nous* ».

Capacités à développer chez les participants :

-Autonomie, pouvoir se prendre en charge soi-même, développer son esprit critique ;
-Coopération, pouvoir agir, communiquer et agir avec les autres... ;
-Engagement, pouvoir mobiliser ses énergies en vue d'un projet... ;
-Responsabilité : vis-à-vis de soi, des proches, des structures, des ressources…

Déroulement d'une activité :

- Choisir une assise territoriale : un jardin, un quartier, une portion de littoral, un cours d'eau, un bassin versant ;
- Apprendre à observer, à remplir une fiche d'observation, à identifier les interlocuteurs ;
- Recensement des caractéristiques du milieu, des usages, des problèmes, des solutions possibles (photos, débat, choix) ;
- Définir ce qu'on peut faire soi-même, ce que l'on peut faire en groupe, et ce qui relève d'autres interlocuteurs (lesquels ?) ;
- Décider d'un programme d'engagement citoyen ;
- Organiser des actions sur site, des rendez-vous avec des responsables, des usagers, des spécialistes, un débat public, un communiqué de presse... ;
- Restitution : qu'est-ce qui a fonctionné ou pas, pour qui et pourquoi ? qu'est-ce que cela nous a appris ? quelles capacités cela a développé en nous ?

Socle de savoirs associés :

- L'histoire de la citoyenneté : une histoire des libertés, de la responsabilité et de la solidarité… allant de la force brute des éléments et des émotions, vers la raison et vers la loi formulées ensemble ;
- Les droits et les devoirs du citoyen : le respect de soi et des autres ;

- Le citoyen dans son espace : être un éco-citoyen, c'est agir en citoyen sur un territoire (terroir, lieu de vie, d'habitation, de travail, etc…) pour en préserver pour l'avenir les ressources, la richesse, la diversité, l'esthétique, les particularités, l'agrément ; c'est connaître les bornes de notre "territoire", de notre "identité", de nos convictions : ne pas les imposer aux autres, ne pas se laisser imposer celles des autres, ne pas confondre espace intime, espace privé, espace familial, espace commercial et espace public (notions de laïcité, de service public et d'échelons territoriaux) ;
- L'engagement citoyen : participer à l'élaboration des décisions qui nous concernent… la démocratie, le débat, le respect ;
- Disciplines associées : éducation civique, sciences de la terre et de la vie, géographie, géonomie (science du développement durable et de la gestion d'un territoire)… tout **organisme** (y compris le nôtre avec sa diversité de cellules, d'organes et de fonctions), tout **quartier** ou **ville** (avec sa diversité économique, sociale et culturelle), tout **terroir** (avec sa diversité géographique et naturelle), la **vie** elle-même (avec sa biodiversité) et la **planète** entière (avec la diversité de ses milieux) ont besoin, pour bien remplir leurs fonctions et produire ce qui nous est nécessaire, d'être **en bon équilibre**. Les notions de diversité et d'équilibre sont essentielles en éco-citoyenneté : pour obtenir un bon équilibre (la santé et l'énergie pour un **organisme**, la prospérité et la liberté pour une **société**, la facilité pour un **terroir**, la productivité pour la **nature**) il y a quelques règles simples à respecter, la principale étant de savoir gérer nos appétits.

Module de formation pour professionnels : « questions difficiles »

DÉFINITION

Types de questions

Éducateurs, animateurs et enseignants en l'exercice de leurs fonctions sont parfois confrontés à des questions qu'ils jugent difficiles soit parce qu'elles appellent des réponses dépassant le champ de leurs attributions (du type « que devient l'âme après la mort ? »), soit parce qu'elles sont mal posées (du type « qui a été le premier citoyen ? » ou « le premier Humain ? »), soit parce qu'elles impliquent en apparence une polémique (par exemple « pourquoi les valeurs de la République seraient universelles et pas les autres ? » ou bien « pourquoi on n'a pas le droit de critiquer les Juifs ? »). Parfois il ne s'agit pas de questions mais d'affirmations (comme « L'évolution c'est du pipeau : en vérité le premier Homme c'était Mahomet »). Tous ces exemples sont réels.

Objectif de la formation

Pouvoir répondre sereinement, complètement et respectueusement à ces questions, sans pour autant relativiser le réel ni banaliser les dogmes ou les mythes et en rappelant par la même occasion les fondamentaux des valeurs humanistes, de la laïcité et de la démarche scientifique.

DÉROULEMENT ET CONDITIONS

Lieu de l'activité

Les formateurs de [illegible] se déplacent sur site avec leurs outils pédagogiques (à partager avec le public en formation).

Coût de l'activité

Si les subventions de la Région PACA à ce projet (renouvelées trois fois depuis 2014) sont maintenues, l'établissement bénéficiaire n'a rien à payer ; dans le cas contraire, [illegible] appliquera la convention collective de l'animation.

Durée de l'activité

Selon la convention (le projet de l'équipe) ou l'appel d'offres.

CONTENUS

LES EXEMPLES

On part du vécu des participants et des difficultés concrètes auxquelles ils ont été confrontés avec les jeunes, leurs familles ou leurs collègues.

LES RÉFÉRENCES

Le formateur est une personne-ressource ayant participé à des commissions contre les dérives sectaires, collaboré avec la Miviludes et réserviste de le réserve citoyenne, ayant suivi le DIU d'éthologie humaine de P. Alameda et B. Cyrulnik, titulaire d'un master en Histoire sociale, bon connaisseur des grandes idéologies et religions passées et actuelles, ainsi que des bases des sciences humaines.

MÉTHODES

Toujours à partir du vécu, mais aussi du socle des connaissances de chacun, on recherchera l'objectif à travers des exemples concrets.

Pour pouvoir répondre **de manière neutre et encyclopédique**, mais avec respect, tolérance et humour même face aux pires sottises (*tout en restant vigilants sur les symptômes de radicalisation : refus du doute et usage d'un "prêt-à-penser" irrationnel qui diabolise la société dans laquelle on vit*) on s'entraînera à se centrer uniquement sur l'irréfutable, sur lequel tous les interlocuteurs ne peuvent qu'être tous d'accord quelles que soient leurs convictions, croyances et idées… qui ne seront pas niées, ni moquées, mais replacées dans les sphères qui sont les leurs : l'histoire culturelle de l'humanité, la diversité des cultures, les sphères privée et intime.

SUIVI (point d'arrivée)

Une fiche d'évaluation permettra aux participants de "noter" l'adéquation de la formation avec leurs attentes, et un suivi par courriels succédera.

Modalités pratiques d'une activité jeune public

DÉFINITION ET PRÉPARATION

Approche	Approche ludo-éducative et participative adaptée à tous publics y compris aux très jeunes enfants, avec des jeux, jeux de rôle, schémas, puzzles, en 4 à 6 interventions d'une demi-journée (8h30 à 11h30 ou 13h30 à 16h30 pause récré comprise) par année scolaire, dont 4 en classe et une ou deux sur le terrain (avec rencontre de personnes-ressources éventuellement, mais en tout cas, observation de l'environnement y compris urbain et humain).
Préparation	Petite préparation et rappel des conditions de l'intervention (calme, douceur, respect mutuel, lever la main pour demander la parole…).

DÉROULEMENT ET CONDITIONS

Lieu de l'activité	Les médiateurs de [illegible] se déplacent sur site avec leurs outils pédagogiques, ou le matériel nécessaire pour leur création si c'est dans le projet défini avec l'enseignant(e).
Coût de l'activité	[illegible] applique la convention collective de l'animation.
Durée de l'activité	Selon la convention (le projet de l'équipe) ou l'appel d'offres
Assurance	Les médiateurs [illegible] sont assurés à la MAIF; les jeunes sont sous la responsabilité de l'établissement-hôte.

CONTENU

OBJET D'ETUDE (point de départ)	Sensibilisation à la citoyenneté et l'éco-citoyenneté ; découverte et observation de la société, de la culture mais aussi de la biodiversité en milieu urbain et péri-urbain
LES MOTS ET LES HISTOIRES	Les éléments de la ville, les symboles et monuments, les lieux des services et de l'autorité, du savoir, de la culture, des loisirs, du travail ; la biodiversité en ville, l'eau, le gaz et l'électricité.
LES ACCROCHES	Le paysage, les quartiers, les constructions, leurs couleurs, leurs formes, la circulation, les commerces… La ville comme organisme : sa diversité et le rôle de chaque élément (métier, service, réseau…), comparés à la diversité et au rôle des organes de notre corps, ou des espèces de la biodiversité dans la nature. Jeu de rôle des droits et des devoirs : "Balance des droits et des devoirs", droits au respect, à l'éducation, au travail, aux soins, de vote, de conscience, d'expression, de réunion, d'association, syndicaux, devoirs de solidarité (impôts et taxes), civils (respecter les lois démocratiquement votées) et civiques (service civil ou militaire). En crèche, manipulation de puzzles sur fond de plan de ville. Références : livres, films, jeux, maquettes… dans le quotidien et l'environnement de l'enfant.
SUIVI (point d'arrivée)	En maternelle, contes et musiques, photos, dessins, personnes-ressources rencontrées, récits racontés ou rédigés. Classer, identifier. Rechercher dans les livres le savoir existant. Exposer, expliquer.

1 La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise **la séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE

3 La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun** avec **l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre.

10 **Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 **Les personnels ont un devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

L'ÉCOLE EST LAÏQUE

12 **Les enseignements sont laïques.** Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**.
Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale